

Rapport n°1 :	
Approbation du verbatim du 10 décembre 2020	
Rapporteur (s) :	Dominique GREVEY Président UBFC
Service - personnel référent	Patricia HUMBLLOT – Sténotypiste
Séance du Conseil académique	10 décembre 2020

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

La séance est consacrée à l'élection à la présidence du Conseil Académique d'UBFC.

(La séance est ouverte à 9 h 42, à l'ENSMM, amphithéâtre Emilie du Châtelet, sous la présidence de M. Dominique Grevey, Président de la ComUE UBFC)

M. Grevey.- Chers collègues, je vous propose de commencer. Il ne manque plus qu'une personne qui a eu un petit problème de véhicule.

Nous allons débiter par un tour d'amphi pour que nous puissions commencer à nous connaître.

Auparavant, je voudrais vous féliciter et vous remercier pour votre participation à ce conseil académique d'UBFC. C'est une instance importante pour notre communauté universitaire. Aujourd'hui, nous avons une étape également importante qui est l'élection du président du CAC.

(Les administrateurs procèdent à un "tour de table" de présentation).

Je vais laisser la parole à Madame Bourhis, notre DGS, qui va vous expliquer le processus, donc comment la séance va se dérouler et nous passerons ensuite à l'audition des candidats.

Mme Bourhis.- Mesdames, Messieurs bonjour. Un petit rappel sur la composition du conseil académique. Ceux qui étaient là la semaine dernière l'ont déjà entendu, mais c'est tout de même bien de le rappeler.

Le CAC est composé de 79 membres, 60 membres élus, 45 représentants des personnels et 15

représentants des usagers, 7 représentants des établissements membres et 12 personnalités extérieures, 2 au titre de la Région, 2 représentants du CROUS, 2 représentants des établissements de santé et 4 représentants du monde socio-économique, ainsi que 2 personnels qualifiés au titre de leurs compétences scientifiques.

Je ne vais pas revenir sur la liste des élus qui vous est rappelée à l'écran.

Les représentants des établissements sont :

Xavier Noirod au titre du campus de Cluny Arts & Métiers,

Hélène Poirier au titre d'Agrosup,

Alexandre Asselineau pour BSB,

Romain Jamault au titre de l'ENSMM,

Pascal Neige pour l'uB,

Hugues Daussy pour l'UFC,

Vincent Hilaire pour l'UTBM.

Et puis les 12 personnalités extérieures que vous voyez à l'écran :

Madame Chopard et Monsieur Bardi pour la Région,

Madame Le Noan et Monsieur Olivaud pour le CROUS,

Messieurs Bonnin et Bertrand au titre des deux CHU,

Et 4 représentants du monde socio-économique dont deux pôles de compétitivité, le pôle Vitagora, avec Madame Da Silva et le pôle Véhicule du futur, avec Madame Ducruetz-Bernard.

La Chambre régionale d'économie sociale et solidaire avec Madame Desmarest.

La Saline Royale avec Madame Sallé.

Les deux personnalités qualifiées sont Monsieur Pea et Monsieur Gauthier-Clerc.

Aujourd'hui, nous allons procéder à l'élection du président du conseil académique avec, en président de séance à titre exceptionnel, Monsieur Grevey, Président d'UBFC.

Un petit rappel des règles statutaires :

Le conseil académique élit en son sein son président à la majorité absolue des suffrages exprimés lors d'un scrutin uninominal à deux tours.

Le candidat qui recueillera la majorité absolue des suffrages, y compris au premier tour, sera déclaré élu.

Les dispositions prises : si aucun candidat n'a recueilli de majorité absolue après le second tour, le conseil académique sera de nouveau convoqué avec le même ordre du jour.

Les suffrages exprimés sont calculés par rapport au nombre de votants auxquels sont soustraits les suffrages qui seront considérés comme étant nuls.

UBFC a réalisé un appel à candidature avant notre réunion de ce jour. Deux candidats se sont déclarés : Monsieur Didier Chamagne issu du collège A et Monsieur Oussama Barakat issu du collège B.

Nous vous proposons que ces deux candidats s'expriment pendant 15 minutes. Suivra ensuite d'un temps d'échanges de 30 minutes chacun. Nous procéderons ensuite à l'élection.

Le vote aura lieu à l'urne, à bulletin secret avec passage obligatoire à l'isoloir qui se trouve tout en haut. On essaiera de commencer par les rangs du haut pour une meilleure organisation et que l'élection se passe correctement.

Vous signerez bien sûr la liste d'émargement, donc en face de votre nom mais aussi en face du nom du mandant si vous détenez une procuration.

À la clôture des votes, nous déclarerons les votes clos et nous désignerons deux assesseurs qui se porteront volontaires parmi vous. Le décompte des votants sera opéré, ainsi que celui des procurations et nous vous communiquerons l'information.

On vous précise aussi la qualification de la nullité d'un bulletin : tout bulletin blanc, tout bulletin comportant une mention manuscrite, raturée.

Le candidat qui aura recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés sera proclamé président du conseil académique. S'il y a égalité, nous organiserons un second tour après 30 minutes de nouveaux échanges.

Voilà pour les modalités du processus électoral.

Je suis à votre disposition si vous avez des questions plus précises.

M. Grevey. - Si la procédure est claire, je vous propose de commencer dans l'ordre d'arrivée des candidatures. Je regarde les deux candidats, est-ce que cela vous convient ?

(Approbation de M. Barakat et de M. Chamagne).

Je vais donc proposer à Monsieur Chamagne de venir à la tribune.

M. Chamagne. - Merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs bonjour, ou rebonjour.

Je vais vous présenter ma candidature à la présidence du CAc de la ComUE UBFC. Je suis membre de la liste présentée par le président élu, Dominique Grevey.

Pour cet exposé, je commencerai par mon *curriculum vitae* que vous avez reçu, il retrace mes 10-12 dernières années universitaires. Je parlerai ensuite des forces de la ComUE UBFC, je détaillerai

beaucoup plus la partie CAC avec un certain nombre d'items. Enfin, je terminerai par mes atouts, mon expérience pour réussir cette mission.

Me concernant par rapport à mon CV, j'ai obtenu une thèse de doctorat en Sciences pour l'ingénieur en 1991 au laboratoire qui s'appelait à l'époque Institut de génie énergétique à Belfort.

J'ai ensuite obtenu un poste de maître de conférences en octobre 1992 à l'UFC Sciences Techniques Gestion de l'Industrie, qui est une composante du Nord Franche-Comté de l'université de Franche-Comté.

J'ai ensuite passé mon Habilitation à Diriger les Recherches toujours dans le même domaine (Sciences pour l'ingénieur) en 2003 à l'université de Franche-Comté et j'ai enfin obtenu un poste de professeur des universités en 2008, toujours dans la même composante (UFR STGI de l'université de Franche-Comté).

En ce qui concerne mes expériences professionnelles au niveau de la recherche, je suis coordinateur d'une collaboration internationale avec un pays d'Afrique, le Benin, un petit pays, entre l'école polytechnique de l'université d'Abomey-Calavi et le département Énergie de l'institut Femto ST, cela depuis 2016.

Au sein du département Energie de l'institut Femto ST, je suis responsable d'un groupe technique Pile à combustible pour la recherche.

Enfin, je suis membre élu du conseil d'unité de Femto ST depuis décembre 2016.

Au niveau enseignement, je suis co-directeur du département d'enseignement en Sciences énergie. Mon mandat se termine en juin 2021.

Je suis également responsable de la licence Ingénierie électrique et énergie à distance, donc en relation avec le CTU depuis 1995.

Au niveau de mes expériences spécifiques, je suis actuellement conseiller scientifique au Haut Conseil de l'Évaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour tout ce qui concerne les formations et les écoles doctorales.

Dans un passé pas si lointain, j'ai été vice-président vie des campus et du numérique à l'université de Franche-Comté. Un peu avant, j'ai été doyen de l'UFR STGI et, encore un peu avant, j'ai été directeur des études de cette même UFR.

Mon deuxième point : forces de la ComUE UBFC.

Quand on regarde un petit peu ce qui se passe dans la ComUE UBFC, on peut s'apercevoir qu'on a un bon ancrage régional de nos sites, mais aussi par rapport au monde socio-économique. On a une certaine interdisciplinarité entre les deux ex-régions, tant au niveau des formations que du monde socio-économique. Je vous rappelle que l'ex-région Franche-Comté est une des premières, voire la première, au niveau industriel.

Pour cette ComUE, il est vrai que nous sommes un petit site en termes de nombre d'étudiants, mais nous remportons globalement beaucoup d'appels à projets.

Nous avons également une certaine diversité dans cette ComUE au niveau des établissements puisque nous avons deux universités et plusieurs écoles.

Nous avons un fort ancrage des unités de recherche dans la région Bourgogne-Franche-Comté et nous avons une bonne reconnaissance au niveau national au travers de nos UMR, mais pas uniquement. Nous avons aussi une relation forte avec les pôles thématiques scientifiques.

Quand on regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'on a tout de même pas mal de réussites individuelles, d'individualités fortes. Nous avons eu plusieurs médailles des grands organismes, CNRS et INRAE dernièrement. Nous avons obtenu deux prix nationaux sur sept pour les jeunes doctorants. Nous venons aussi d'obtenir un prix de l'Académie des sciences.

Maintenant, je vais passer plus particulièrement au CAC, donc en développant un peu plus les éléments, les items. Je vais commencer par les compétences.

Les compétences du CAC s'articulent autour de trois piliers que sont la formation, la recherche et la valorisation. Pour faire fonctionner ces trois piliers, nous avons intérêt à structurer et à renforcer les liens au sein de l'UBFC, mais aussi de renforcer ces liens entre l'UBFC et tous les établissements membres.

Nous avons un certain nombre de défis à relever par rapport à l'environnement national, à savoir rester une entité forte au sein de l'enseignement supérieur, donc peser face aux 10 grands sites et ne surtout pas devenir un collège universitaire.

Nous devons également être capables, par rapport à ces défis nationaux, de montrer au ministère que le mode fédéral de cette ComUE a une vraie valeur ajoutée malgré le fait que chaque établissement ait son autonomie. Notre intérêt est de travailler ensemble pour avoir une grande puissance de frappe.

De plus, il faudra que nous soyons capables de mettre en place une politique scientifique ambitieuse en relation avec le COS d'UBFC.

Si on regarde les défis que nous avons à relever au niveau régional, le premier est le même qu'au niveau national : on doit être capable de renforcer nos liens entre UBFC et les établissements membres en donnant du sens et en donnant les moyens à toute la communauté de réussir. C'est tout de même très important.

Il faut que l'on soit capable de conforter le lien formation-recherche, ainsi que la valorisation.

Et enfin, conforter l'innovation pédagogique. C'est d'autant plus vrai en cette période de crise sanitaire.

On doit être capable aussi de travailler sur l'inter et la pluridisciplinarité par rapport aux pôles, par rapport à I-Site, mais aussi par rapport aux MSH. C'est-à-dire mettre en relation beaucoup plus les différents acteurs, avec une plus grande interaction, mais aussi mettre de plus en plus de porosité entre les différents pôles thématiques scientifiques. Aujourd'hui, les pôles travaillent peut-être un peu trop de manière tubulaire.

On doit être capable, à partir de tout cela, de mettre en place une matrice entre les pôles thématiques et les défis sociétaux afin peut-être de faire émerger un nouvel axe.

On doit être aussi capable de contribuer à l'élaboration d'une politique scientifique coconstruite avec les grands organismes afin d'affirmer notre positionnement national, mais aussi de commencer à peser au niveau international, aussi bien en recherche qu'en formation.

Enfin, au niveau régional, le dernier défi concerne la vie étudiante et les formations. On doit

être capable de construire un avenir à tous les jeunes. On doit être attractif de manière générale, mais aussi par rapport à des formations de petite niche que nous avons depuis un certain nombre d'années, mais aussi par rapport à l'accueil de plus en plus important d'étudiants internationaux.

Au final, par rapport à tous ces défis, on doit être capable de créer vraiment un sentiment d'appartenance à UBFC, mais aussi de mettre en place des échanges avec les services et avec tous les personnels.

Quels sont les grands dossiers du CAC par rapport à tous ces piliers ?

Il y a bien sûr le pilier recherche où on retrouve les projets I-Site, les appels à projets nationaux et régionaux, aussi bien pour la recherche, la vie étudiante que pour les équipements pédagogiques et numériques dans les grandes lignes. On a aussi tout ce qui concerne le comité d'éthique et de la recherche, les projets d'investissement d'avenir (PIA), le projet d'UBFC gestion, valorisation des données de la recherche et tout ce qui concerne les habilitations à diriger des recherches.

Au niveau de la formation, on a tout ce qui concerne les rapports d'activité des écoles doctorales et des collèges doctoraux, les contrats doctoraux, les bourses de mobilité étudiantes entrantes et sortantes, et enfin le projet RITM (Réussir Innover Transformer Mobiliser) en Bourgogne-Franche-Comté.

Mais aussi des engagements étudiants, par exemple « Ma thèse en 180 secondes » qui a pris une certaine ampleur au cours de ces dernières années. Tout ce qui concerne les dispositifs itinéraire entrepreneur, l'entrepreneuriat étudiant, le réseau Alumni qui concerne les diplômés de master et doctorat.

Mais aussi en termes de RH, avec la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs, l'enquête de suivi de carrière des docteurs.

Et enfin le dernier pilier : la valorisation.

Quand on regarde cette liste qui est assez exhaustive, on s'aperçoit qu'on a beaucoup de dossiers à étudier, à traiter et qu'il faudra forcément une implication forte des élus du CAC.

Pour travailler dans ce sens, je vous propose une certaine organisation autour de ces trois piliers que sont la formation, la recherche et la valorisation.

Je vous propose déjà de créer un bureau du CAC où on retrouvera le président du CAC, mais aussi les animateurs de commission qui sont des élus du CAC, j'y reviendrai un petit peu plus tard, ainsi que d'associer le directeur du collège doctoral.

Ce bureau du CAC aura pour ambition de définir les grandes lignes des dossiers étudiés en commission - j'y reviendrai -, mais aussi de préparer la synthèse des commissions pour les CAC pléniers. Je propose – mais c'est encore à affiner – une réunion toutes les deux ou trois semaines, avec une heure de départ et une heure de fin, à savoir trois heures maxi et surtout un compte rendu. On ne peut pas faire des réunions sans compte rendu.

Ensuite, je propose de mettre en place un comité interétablissements, toujours avec le président du CAC, mais aussi avec tous les VP recherche et formation de chaque établissement ou équivalent. Ceci afin d'assurer le lien avec les établissements, d'assurer le lien avec les pôles thématiques, avec des réunions un peu moins régulières à ce niveau, tous les deux mois, deux heures au maximum et aussi avec un compte rendu.

Je vous ai parlé des commissions. Je propose de créer trois commissions, une par pilier, formation, recherche et valorisation, avec un animateur par commission qui sera un élu du CAC. Nous ne parlerons pas de l'animateur aujourd'hui, nous aurons l'occasion d'en parler dans un prochain CAC si je suis élu, bien entendu. Il y aura un animateur par commission. Je propose de mettre un à deux représentants de chaque établissement, bien sûr par rapport aux élus du CAC. Ainsi que les chefs de service de l'UBFC qui sont chargés des dossiers.

Ces commissions auront pour but de travailler sur les grands dossiers en petit nombre puisqu'il est évident que sur les grands dossiers, on ne peut pas travailler à 79 ou à 80 en arrondissant. On est donc bien obligé de travailler en nombre plus restreint.

Je propose aussi des réunions toutes les deux ou trois semaines si nécessaire. Ce qui ne veut pas dire que chaque commission se réunira toutes les trois semaines, c'est suivant les dossiers à étudier, avec un projet également de trois heures au maximum et avec un compte rendu à chaque fois. Sachant qu'il est prévu des CAC plénières toutes les six semaines environ, en alternance Besançon / Dijon.

Ce qui serait important également, c'est que nous ayons la capacité de voter des décisions sans passer par un vote en CA. Il y a évidemment des choses qu'il faut passer absolument en conseil d'administration, mais pas forcément tout. Ce qui renforcera aussi l'intérêt du CAC par rapport au CA.

Les maîtres mots pour moi, en tant qu'élu du CAC – et non pas président du CAC -, ce sera d'être présent, d'être acteur, de se sentir concerné et surtout d'être force de proposition.

Pour terminer ce petit exposé, voici mon expérience et mes maîtres mots pour réussir.

Mais maîtres mots concernent trois grands mots :

- Le dialogue. Je suis plutôt un homme de dialogue, dialogue avec les instances des établissements. Cela concernera bien sûr les vice-présidents ou équivalents, les chefs de service mais pas uniquement.

- La concertation avec les personnes. C'est aussi une de mes grandes qualités. Je ne travaille jamais seul, je concerte beaucoup les personnes. Ceci demande du temps, mais au final on s'y retrouve beaucoup. Donc concertation avec les personnes, les directeurs de laboratoire, les responsables de masters internationaux, mais pas uniquement.

- La transparence est aussi quelque chose de très important. On ne peut pas travailler sans faire les choses de manière transparente. C'est quelque chose qui m'est très cher.

Et enfin, par rapport à tout cela, par rapport à tout ce travail que l'on va faire, il faudra évidemment que nous communiquions sur nos réussites. C'est aussi quelque chose d'important.

Je voudrais finir en résumant mes expériences spécifiques que je souhaiterais mettre au service de la ComUE UBFC.

En termes de responsabilités administratives, j'ai été directeur des études et des moyens d'une composante, j'ai été vice-président. J'anime une collaboration internationale avec l'Afrique, aussi bien au niveau enseignement qu'en recherche. Et je suis enfin conseiller scientifique à l'HCERES dans les formations écoles doctorales, collèges doctoraux. Cette expérience ne sera pas négligeable puisqu'on traite actuellement la vague B, donc tout l'ouest de la France. La Bourgogne-Franche-Comté sera traitée dans la vague C, donc à partir de 2022, ce qui viendra très vite. Cette expérience me permettra aussi de

donner un certain nombre d'informations et de pouvoir aussi encadrer les dossiers à ce niveau-là.

Je vous remercie pour votre attention et je vais essayer, dans la mesure du possible, de répondre à vos questions.

M. Grevey. - Merci Monsieur Chamagne.

Je vais vous laisser poser des questions, faire des remarques. N'hésitez pas à indiquer votre nom avant de poser votre question. C'est pour que notre sténotypiste puisse retracer l'ensemble du débat de la façon la plus confortable possible. Merci.

On part pour 30 minutes de questions-réponses.

Mme Celle Jeanton. - J'ai une question sur les différentes commissions que vous proposez. Je n'ai pas vu apparaître les animateurs de pôle, notamment dans le comité inter-établissements. J'ai vu les VP recherche et formation et pas les animateurs des pôles.

M. Chamagne. - Oui, c'est vrai. C'est une bonne question, on pourrait les rajouter.

Mme Celle Jeanton. - Ce n'est donc pas figé ?

M. Chamagne. - Non, ce n'est pas figé. C'est une proposition.

Mme Celle Jeanton. - *A priori*, les pôles étaient censés animer la recherche. Il serait donc important qu'ils y soient associés.

M. Chamagne. - Oui, vous avez raison. Tout en sachant que ce qui me semble important, c'est que ces groupes du travail, quels qu'ils soient, il ne faut pas non plus qu'ils soient trop importants. Un groupe du travail à 20, c'est toujours difficile. Mais il est vrai que l'on peut tout à fait adjoindre les responsables de pôle.

Mme Celle Jeanton. - Merci.

M. Chamagne. - Le CAc comprend 80 personnes, à une près. On ne peut pas travailler à 80 sur les grands dossiers. Il faut absolument séparer les choses, qu'il y ait des commissions.

Mme Celle Jeanton. - C'est peut-être dans une commission spécialisée recherche, par

exemple. C'est juste que je ne les ai pas vus apparaître.

M. Chamagne.- Quand j'ai parlé, tout à l'heure, de la mise en place des commissions, j'ai mis l'animateur du CAC, un ou deux représentants de chaque établissement. C'est donc recherche et formation et c'est là où on pourrait tout à fait rajouter sans problème les responsables de pôle scientifique.

M. El Naboulsi.- Bonjour. Merci pour votre présentation.

J'aimerais savoir comment vous concevez le travail avec le coordinateur de l'I-Site qui, par expérience - je suis un ancien membre du CAC – travaillait seul sans associer le CAC ?

Ma question est donc la suivante : comment allez-vous procéder pour travailler avec le coordinateur de l'I-Site ?

M. Chamagne.- Merci pour votre question. J'ai bien compris que cette question était cruciale.

Il est vrai que le représentant de l'I-Site est Alain Dereux. Il va donc falloir trouver une solution pour travailler avec lui. Dernièrement, donc avant l'élection du Président Grevey, on ne savait pas trop où on en était et il a mené sa barque seul. Nous en avons bien conscience, en tout cas j'en ai bien conscience et il va falloir que nous travaillions ensemble. Il ne pourra pas continuer à travailler seul.

Je vous rappelle que nous avons tout de même une échéance prochaine par rapport à l'I-Site et que, dans tous les cas, le coordinateur de l'I-Site ne pourra pas continuer à travailler tout seul. Ceci va faire partie d'une de mes missions, mais pas seulement moi, ce sera aussi le cas pour le président de la ComUE, donc voir comment on peut travailler ensemble.

M. El Naboulsi.- C'est justement pour éviter que le CAC ne soit qu'une chambre pour enregistrer, appliquer et rouler.

M. Chamagne.- Comme je vous l'ai dit, si vous regardez mon diaporama, par rapport à cela, c'est être présent, être acteur, se sentir concerné et être force de proposition.

Il ne faut surtout pas que le CAC devienne une chambre d'enregistrement, comme vous l'avez dit. Je suis tout à fait d'accord. On se mettra donc autour d'une table et, comme je vous l'ai dit dans mes qualités, sachant que j'ai certainement aussi certains défauts, mais la discussion, la concertation et le dialogue font partie de mes forces et j'y passe beaucoup de temps. Donc par la discussion, j'ai bon espoir d'y arriver. Et il faudra qu'on y arrive dans tous les cas.

M. El Naboulsi.- Je l'espère.

M. Chamagne.- Sachant que je ne serai pas tout seul à ce niveau-là si je suis élu. Il y aura aussi le président de la ComUE, il y aura un bureau et, dans ce bureau, il y aura aussi des vice-présidents. À partir de là, Alain Dereux sera aussi dans le bureau et nous aurons de grandes discussions sur tous les sujets, y compris l'I-Site puisque c'est un dossier qui va venir très vite sur la table.

M. Barral.- Vous avez évoqué, dans votre présentation, le fait que, selon vous, les pôles thématiques avaient un fonctionnement peut-être trop tubulaire, ce qui est un avis que je partage. Quelle solution avez-vous en tête pour essayer de remédier à ce problème, à cette difficulté ?

M. Chamagne.- Par rapport à ces pôles et comme je l'ai dit, il s'agit d'être capable de pouvoir mettre de la porosité entre les pôles. Il va donc falloir déjà faire un état des lieux. Il va donc falloir les rencontrer pour pouvoir discuter avec eux par rapport à leur contenu, leurs actions, voir comment on peut les faire travailler ensemble. Cela me paraît évident.

Comme je l'ai dit, vous avez les pôles d'un côté, vous avez les défis sociétaux de l'autre, il va falloir voir comment on peut croiser tout cela dans une matrice, comme je l'ai dit, afin d'arriver à peut-être trouver un nouvel axe émergent.

Je pense que le gros problème de la ComUE, dans les années passées, c'est qu'il y avait les établissements et la ComUE qui était vraiment à côté. Demain, si on veut vraiment s'en sortir, si on veut vraiment réussir, la ComUE doit être avec les établissements, quels que soient les établissements. Ce qui veut dire qu'il faut absolument remettre du dialogue, remettre de la concertation. Par rapport à cela, il faudra absolument que je rencontre les différents pôles, les responsables de pôle pour pouvoir apprécier ce qu'ils font, leurs projets et, à partir de là, voir comment on peut mettre des interactions entre les pôles. Cela me paraît fondamental si on veut réussir. Si on veut vraiment donner une certaine dimension à la ComUE, il faudra en passer par là.

M. Vigreux.- Pour continuer dans cette logique des pôles thématiques, vous proposez une méthode nouvelle, mais au-delà des pôles thématiques ? Parce que je comprends qu'on peut les associer à une commission recherche, mais si on associe les pôles thématiques, il faudra à un moment aussi associer les directeurs d'unité.

Quels sont les moments de respiration qui ne seront pas simplement une chambre d'enregistrement, comme l'évoquait mon collègue ? Parce que je suis aussi de l'ancien CAC et, parfois, il y avait des choses qui arrivaient... Mais c'était aussi lié aux temporalités, aux injonctions contradictoires permanentes puisqu'on devrait rendre telle chose à tel moment, etc. Ce que l'on comprend très bien. Mais quels seront les moments de respiration ? Comment allez-vous inviter les DU, inviter les directeurs d'école doctorale ?

Comment, en fin de compte, allez-vous procéder avec la recherche et pas simplement les pôles thématiques mais aussi tous ceux qui la font vivre au quotidien ? Nous, sur les deux MSH, nous faisons très attention et la fédération l'a signalé puisqu'on nous avait demandé de structurer des axes de recherche nouveaux pour participer à une vision complète, etc. On a fait notre travail, on fait notre travail, mais on ne voudrait pas disparaître du fait de l'existence des pôles thématiques.

C'est ce qui s'est passé à Nancy, il y a quelques années, puisque les pôles thématiques avaient

vidé de toute leur substance la MSH qui existait. Il a fallu repartir de zéro.

Il s'agit donc de penser aussi les spécificités en fonction des grands champs disciplinaires.

M. Chamagne.- Oui, je partage votre vision concernant tout ce que vous venez de dire. J'ai bien conscience de cela. Dans tous les cas, il y a un pôle Sciences de l'Homme et de la Société.

M. Vigreux.- Oui, mais nous tenons trois pôles : DGEP, LLC et SHS. C'est-à-dire que les terminologies telles qu'elles ont été faites ne correspondent pas forcément au périmètre de ce que sont les MSH. Il faudra donc peut-être le repenser.

M. Chamagne.- Oui, peut-être.

Comme je le disais tout à l'heure quand je répondais à Hélène Celle Jeanton ainsi qu'à vous, dans tous les cas, avant d'établir un plan, il va falloir rencontrer les personnes. Je crois qu'il faut que l'on fasse un bilan du passé ou de ce qui est en cours aujourd'hui. Je crois qu'on ne peut pas passer outre.

Avant de pouvoir définir une politique pour l'avenir, pour le futur, il faut absolument écouter les personnes, c'est fondamental. Je vais donc rencontrer les différentes personnes des pôles.

Aujourd'hui, mettra à côté les SHS ou les MSH, ce n'est pas possible. C'est juste impossible. Cela veut dire que dans tous les cas les deux MSH seront associées aux projets par rapport au CAc. Ceci me semble fondamental.

On a trop vécu des personnes qui travaillaient dans leur coin. Quand je parlais de porosité, c'était vraiment porosité entre les pôles, sachant que cela va évidemment bien au-delà.

Après, j'ai bien conscience du fait que tout cela ne va pas se mettre en place en 5 minutes. Il va falloir des semaines, des mois pour arriver à mettre un système en place.

Mais je pense que la force, demain, de la ComUE, c'est que si je suis élu, je ne serai pas tout seul. Il n'y aura pas que le président du CAc, il y aura bien sûr le président de la ComUE et il y aura aussi un bureau, comme je l'ai dit tout à l'heure. Il va donc falloir que nous réfléchissions à une politique.

Si on veut réussir demain, ce n'est pas une personne qui devra faire le travail, c'est un ensemble de personnes compétentes qui vont se donner des moyens de réussite.

Je ne peux pas rentrer dans les détails puisqu'il va falloir voir tout cela, mais j'aurai plaisir à vous rencontrer par rapport à la MSH, même s'il me semble que vous avez dit que vous finissiez bientôt. C'est ça ? Ce n'est pas vous qui avez dit que vous finissiez bientôt votre mandat ?

M. Vigreux.- Non.

M. Chamagne.- Je me suis trompé.

M. Barral.- C'est la présidente de la fédération des deux MSH puisqu'il y a une alternance chaque année.

M. Chamagne.- D'accord, au temps pour moi. J'ai mal compris.

Comme je l'ai dit, il va falloir un temps non négligeable de concertation, de dialogue avant de pouvoir mettre en place une politique. Mais mon but, si je suis élu, ce n'est pas de laisser les gens à côté, c'est de travailler tous ensemble. En sachant qu'il y a l'être humain derrière tout cela, avec ses qualités mais aussi ses défauts.

M. Ouisse.- Vous avez évoqué, dans votre présentation, des opérations avec le COS UBFC. Je ne connais pas le COS UBFC. J'aimerais donc avoir des précisions sur ce que signifie cet acronyme et sur comment vont s'organiser ces fameuses interactions entre le CAC et le COS.

M. Chamagne.- Le COS est le comité d'orientation stratégique d'UBFC.

Je n'ai pas sa composition en tête. Je ne sais pas si le président peut m'aider.

M. Grevey.- C'est l'ensemble des établissements qui sont liés à l'enseignement supérieur et à la recherche sur le site. C'est un COS qui a été mis en place pour répondre à la loi de juillet 2013 qui indique que le regroupement – ici la ComUE UBFC – est chef de file pour la coordination de la politique de recherche formation et valorisation sur le site.

C'est donc en fait l'ensemble des établissements, c'est-à-dire que c'est au-delà d'UBFC, cela intègre les organismes de recherche et les établissements de santé qui sont présents en Bourgogne-Franche-Comté, CHU Besançon et Dijon, CGFL (Centre de lutte contre le cancer) et puis l'EFS.

M. Chamagne.- Par rapport à ce comité, il est important que nous soyons en relation forte avec lui et que l'on puisse interagir si nous voulons aussi peser au niveau régional et *a fortiori* au niveau national et international.

Le CAC – mais pas uniquement - devra concerter le COS par rapport à sa politique future sur la ComUE UBFC entre autres.

M. Ouisse.- Donc le bureau du CAC, en fait.

M. Chamagne.- Oui, ce ne sera pas les commissions. Ce sera certainement plus le bureau du CAC à ce niveau-là. Le bureau du CAC ou le comité inter-établissement, il faudra que l'on regarde le bon positionnement selon les rapports.

M. Rauch.- J'ai une question sur les stratégies de blocage qui ont mené à l'échec de la précédente version. J'étais également élu dans l'ancien CAc. Déjà, on s'est très vite retrouvé à beaucoup moins que 80, je vous rassure. Au bout du troisième CAc, on sera une vingtaine. Cela avait assez bien fonctionné.

Ma question est : comment allez-vous faire, si ce sont parfois les mêmes acteurs qui reviennent, pour essayer d'échapper aux stratégies d'empêchement qui ont fait tomber la précédente présidence de la ComUE ?

M. Chamagne.- Ce n'est pas une question facile !

M. Rauch.- C'est une question nous fait très mal.

M. Chamagne.- Je crois qu'il n'y a pas de recette miracle. Je n'étais pas élu du CAc. Je suis donc "neuf" à ce niveau-là. Je ne sais pas si c'est une bonne chose ; je pense que oui, j'amènerai obligatoirement un regard extérieur novateur. C'est un premier point.

Deuxième point, j'ai regardé, comme vous, l'ensemble des CAc sur 2019-2020. Et quand vous parliez d'une vingtaine, vous êtes gentil. Par moments, ce n'était même pas la moitié.

Je ne sais pas si je vais réussir, c'est une vraie question. Ce n'est pas simple, mais comme je l'ai dit, il faudra de la concertation, il faudra du dialogue.

Je pense également qu'il faut que l'on fasse fonctionner le CAc autrement, sinon on va très vite en arriver à une chambre d'enregistrement, comme cela a été évoqué. Et si le CAc devient une chambre d'enregistrement, on retombera très vite avec très peu de personnes qui viendront, c'est sûr.

À partir de là, par rapport à ces rancœurs ou à ces problèmes qui ont fait que cela n'a pas fonctionné, tous ces gens qui sont élus au CAc, s'ils l'étaient avant, j'aimerais pouvoir les rencontrer à ce niveau-là et que l'on discute de pourquoi ils sont dans cette optique en espérant pouvoir les faire changer d'avis.

M. Rauch.- Il y avait tout de même eu une enquête qui avait fait des préconisations en 12 points, avec des recommandations particulières sur le fonctionnement du CA, le fonctionnement du CAc, l'ordre du jour au conseil des membres. Il y avait des remarques. Il était écrit qu'il n'était pas raisonnable que ce soit le conseil des membres qui décide de l'ordre du jour du CA, par exemple. Et tout cela a conduit à faire du CAc une chambre d'enregistrement.

Par rapport à tout cela, est-ce que vous allez pouvoir nous sortir de ce trou ? Parce que c'est ce que nous souhaitons, mais ce qui m'inquiète, c'est de voir réapparaître des noms qui nous ont fait mal et je me dis que si on reprend les mêmes acteurs, c'est pour repartir sur les mêmes finalités.

M. Chamagne.- On ne va pas parler de noms aujourd'hui, le but n'est pas là.

M. Rauch.- Non, bien sûr.

M. Chamagne.- Dans tous les cas, l'année 2020 a été une année d'élections dans les deux universités. L'année d'avant, si mes souvenirs sont bons, c'était à l'ENSMM. En 2019, je crois que c'était l'ENSMM, c'est cela ?

M. Jamault.- Oui.

M. Chamagne.- Pascal Vairac a été élu en 2019.

Si je fais le parallèle pour l'UTBM, ce sera en 2021.

Donc par rapport aux membres, il y a eu un renouvellement. Ce qui ne veut pas dire que les anciens étaient des gens qui n'étaient pas bien, on est bien d'accord. Je n'ai surtout pas dit cela. Mais il y a un renouvellement, ce qui veut dire que l'on peut espérer qu'il y ait aussi une nouvelle dynamique à ce niveau-là. Je pense que c'est important. Il y aura obligatoirement une nouvelle dynamique, c'est sûr.

Après, ce n'est pas simple. Mais si on ne veut pas arriver dans ce travers d'un CAC chambre d'enregistrement, il faut que les élus du CAC se sentent concernés. Pour qu'ils se sentent concernés, il faut qu'on puisse les mettre en valeur. Ce qui veut dire en étant en charge de dossiers, en étant animateur. Tout le monde ne pourra pas être animateur, tout le monde ne pourra pas être en charge de dossiers, mais par rapport aux commissions que je propose, j'espère qu'un certain nombre de personnes se sentiront concernées afin de faire évoluer le fonctionnement du CAC et la mentalité de CAC.

Mais je suis d'accord avec vous, le conseil des membres ne peut pas définir à lui tout seul la politique de la ComUE UBFC. À ce niveau-là, je ne serai pas le seul à travailler, il faudra aussi que le président de la ComUE ait un rôle fédérateur et aussi un rôle novateur primordial. Le président du CAC ne pourra pas résoudre tous les problèmes, ce n'est pas possible quoi qu'il arrive. Dans tous les cas, je n'y arriverai pas tout seul. Peut-être qu'Oussama Barakat y arrivera, mais je n'en suis pas convaincu. C'est un travail d'ensemble, un travail d'équipe. Cette affaire-là, on ne peut pas la réussir tout seul. Mais j'ai bien conscience qu'il va falloir y passer un certain temps.

Ce qui m'intéresse, c'est l'avenir. Le passé, on est bien obligé de le prendre en compte, mais ce qui est intéressant, c'est la projection sur l'avenir.

M. Rauch.- On est obligé de le prendre en compte et aussi de prendre en compte les analyses qui ont été faites parce que je pense que ces analyses ont été très pertinentes à certains moments. Il y avait 12 recommandations que nous n'avons pas oubliées, nous les avons encore dans nos ordinateurs.

Vous avez raison, il faut s'appuyer sur l'expérience pour se projeter dans l'avenir. Moi, la projection de l'avenir dans la confiance, je la rêve, je la souhaite. Mais quand certains vice-présidents sont nommés, on sent tout de suite que la confiance est tremblotante.

M. Chamagne.- J'en ai discuté longuement avec l'équipe élue à l'UFC et avec certains présidents que je connais. Donc si je me suis proposé pour être candidat à la présidence du CAC, c'est parce que j'ai concerté l'équipe qui vient d'être nommée. On a discuté sur les politiques, sur ce qu'il fallait faire pour la ComUE. Si j'avais senti une réticence perpendiculaire à ce que j'ai envie de faire, je n'y serais pas allé.

Je ne dis pas que tout cela va se résoudre d'un claquement de doigts. Il faudra de la discussion, il faudra de la concertation, mais je crois qu'aujourd'hui, tous les établissements qui composent cette ComUE, s'ils ne veulent pas travailler ensemble, s'ils ne veulent pas aller dans le même sens, on n'y arrivera pas et on connaît le résultat vis-à-vis du ministère et certainement aussi vis-à-vis d'I-Site. Je crois qu'il faut y penser. Si demain on perd I-Site, on perd beaucoup de choses.

M. Rauch.- On en est conscients et c'était déjà le cas au moment de la démission de Nicolas Chaillet.

M. Chamagne.- Bien sûr. Je ne peux donc pas imaginer, avec le renouvellement des gouvernances dans les établissements, mais aussi au niveau de la ComUE, qu'on ne trouve pas un consensus pour travailler ensemble. Je ne peux pas l'imaginer. Mais tout cela va passer par la discussion, par la concertation, en regardant ce qui s'est passé avant, comment on peut améliorer les choses, mais en regardant devant.

J'ai bien conscience qu'il y a du pain sur la planche. C'est pour cela que j'ai parlé d'être acteur au niveau du CAC, se sentir concerné. Ce sont les maîtres mots.

Si je suis élu en tant que président du CAC, mon objectif sera aussi de rassurer les élus du CAC et tout le travail qui sera fait portera ses fruits sur le moyen terme et pas demain, évidemment.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a une autre intervention ? Monsieur Beney.

M. Beney.- Laurent Beney pour Vitagora, pôle de compétitivité.

Je découvre cette instance. J'imagine qu'elle a une fonction de conseil. De ce fait, je me demande comment les réflexions des industriels que je représente, à travers leurs attentes, notamment sur la formation, sur la recherche et les avancées de la recherche pour développer l'économie, en particulier l'écosystème qui environne UBFC, ont une chance d'impacter ou en tout cas d'arriver au moins dans les instances qui vont pouvoir changer les choses ?

M. Chamagne.- Je pense que ce que vous dites dépasse le cadre du CAC. Vous êtes membre du CAC en tant que personne représentant un pôle de compétitivité. Cela veut dire aussi que vous faites partie intégrante du CAC, c'est quelque chose d'important.

Après, lorsqu'on va définir la politique à ce niveau-là - et on parlait de commissions tout à l'heure -, dans la commission recherche, vous aurez toute votre place.

J'ai parlé d'éléments et de composition, mais rien n'est définitif. Je pense qu'à un moment donné, si vous voulez faire partie d'une commission, notamment recherche, pourquoi pas.

Par rapport à la recherche, dans tous les cas, lorsqu'on est enseignant-chercheur, on a des contrats de recherche de type Cifre ou autres, mais le monde industriel est en relation forte avec les enseignants-chercheurs de manière générale.

M. Beney.- Je me puis peut-être mal exprimé. Ma question était : comment ce qui sort des réflexions qui vont être menées dans le cadre de ce conseil vont pouvoir impacter, d'une certaine manière, la stratégie de la ComUE elle-même ?

C'est-à-dire comment vous, président, allez pouvoir influencer, conseiller et faire pénétrer en quelque sorte les réflexions qui sortent de cette assemblée au niveau des instances qui sont celles qui dirigent et qui ont les leviers pour agir ?

M. Chamagne.- Ceci fait aussi partie des choses importantes. Il y a le CA, il y a le conseil des membres et il y a le CAc. Si on veut que cela ne fonctionne pas, il faut que l'on fonctionne en silo.

À partir de là, comme je l'ai dit tout à l'heure, le président du CAc sera dans le bureau présidé par le président de la ComUE, donc avec les autres vice-présidents. Ce qui veut dire qu'il y aura obligatoirement une interaction. Je ferai obligatoirement remonter tout ce qui passera en CAc au bureau de la ComUE présidé par Dominique Grevey. À partir de là, il y aura obligatoirement des retombées et il y aura obligatoirement des politiques qui vont se mettre en place.

M. Beney.- Merci.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez encore une question ? Monsieur El Naboulsi.

M. El Naboulsi.- Dans votre organisation, où placez-vous les élus étudiants ?

M. Chamagne.- Ils sont dans les commissions. Dans les commissions, j'ai mis un à deux représentants de chaque établissement élu du CAc. Là, cela peut être des personnels BIATSS, cela peut être des enseignants-chercheurs, mais cela peut aussi être des étudiants. C'est tous les personnels en général. Je ne l'ai pas précisé et j'ai mis un à deux. S'il y a une troisième personne représentant un établissement, pourquoi pas.

M. El Naboulsi.- Je pense qu'il est important qu'ils soient présents au moins dans la commission formation.

M. Chamagne.- Oui, dans la commission formation, cela paraît évident.

M. El Naboulsi.- C'est mon avis personnel.

M. Chamagne.- Je suis complètement d'accord. C'est pour cela que quand j'ai mis un à deux représentants de chaque établissement, j'ai mis « élu du CAc ». Un élu du CAc, cela peut être un personnel BIATSS et cela peut être n'importe quel collègue, il n'y a pas de souci.

Et pour la commission formation, il me paraît évident que les étudiants doivent en faire partie.

C'est une proposition. Après, le nombre peut varier un peu. Ce qu'il ne faut pas, c'est que l'on soit 40 dans chaque commission parce qu'on n'arrivera pas à travailler à 40.

M. Grevey.- Y a-t-il une autre question ? Non.

Nous sommes à 27 minutes. Je vous propose de profiter des trois minutes qui restent pour demander à Oussama de nous rejoindre.

Monsieur Barakat, nous vous écoutons.

M. Barakat.- Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités, les enseignants-chercheurs, les partenaires du monde socio-économique, les représentants des CHU,

Mes chers collègues, mes chers étudiants,

J'ai le plaisir d'être devant vous aujourd'hui pour vous présenter ma candidature à la présidence du CAc.

Je vais tout d'accord vous présenter ma carrière. Vous avez déjà eu mon CV, je vais essayer de le commenter.

J'ai un parcours d'enseignant-chercheur. J'ai débuté mes études à la faculté des Sciences et des Techniques où j'ai fait mon doctorat au laboratoire d'automatique de Besançon, aujourd'hui AS2M Femto, dans le domaine de la modélisation, de la simulation des systèmes de production très orientés génie industriel sur des thématiques de recherche qui touche la gestion de projets d'innovation, la planification, l'ordonnancement et enfin des activités qui touchent le domaine hospitalier et particulièrement l'organisation des systèmes de soin.

J'ai pas mal de recherches, des revues, des encadrements, neuf co-encadrements de thèse dont un actuellement sur l'approche intelligence artificielle appliquée aux systèmes de soin, des publications et un réseau avec le monde industriel. J'ai siégé pendant 4 ans au pôle Vitagora. J'ai également siégé au pôle Véhicule du futur à l'époque où j'étais vice-président et que j'en avais la charge. Mais je reviendrai sur le parcours de ma carrière.

Je suis aussi membre de l'agence universitaire de la francophonie et j'ai eu le plaisir de

participer à la COP22 où j'ai été désigné en tant qu'enseignant-chercheur issu des pays d'Afrique, en tant que Marocain d'origine. J'ai ainsi participé à la construction de ce qu'on appelle le GIEC pour le groupement des pays africains afin de monter des programmes, des coopérations interuniversitaires avec les pays d'Afrique.

Les derniers projets de recherche que j'ai effectués pendant ces sept dernières années :

- le projet optimal sur l'hospitalisation à domicile financé par la Région,
- des projets avec Campus France et l'AUF,
- un projet autour des systèmes de santé pour les formations d'ingénieur pour les universités marocaines,
- un autre projet SANTECH santé et technologie, impact pour l'optimisation des systèmes hospitaliers,
- le projet Apur robotique où il s'agit de monter une plateforme Smart robotique pour les universités et le monde industriel au Maroc.
- un projet actuel, le projet SIA-REMU qui est un système d'intelligence artificielle pour la régulation médicale des urgences avec le CHU de Besançon, le CHU de Lausanne, des entreprises dont une entreprise Bourguignonne et Franc-Comtoise, l'entreprise MAINCARE qui est spécialisée dans les systèmes d'information hospitaliers.

Mes responsabilités. J'ai eu des responsabilités diverses à la faculté des Sciences et Techniques où je suis enseignant-chercheur. La création de licences, de formations.

Une première licence à l'université de Franche-Comté en 1999 dans le domaine des Sciences de la production industrielle, avec un partenariat fort avec le monde industriel. Nous avons mis en place des mécanismes d'apprentissage, des mécanismes d'alternance pour des licences pro.

La responsabilité d'un master Qualité et management des performances.

J'ai été élu plusieurs fois au conseil de gestion de l'UFR ST.

À l'université, en tant que membre élu au CEVU, j'ai assuré plusieurs responsabilités et missions depuis les années 2000. J'ai été :

- chargé de mission à l'insertion professionnelle pour l'université de Franche-Comté,
- Directeur du SCUIO (service commun d'information et d'orientation),
- élu membre au CEVU;
- VP CEVU de 2008 à 2012.

C'est là que mon aventure a commencé avec ce qu'on appelait à l'époque le PRES. J'ai été chargé de mission PRES Bourgogne Franche-Comté du côté de l'UFC. Mon homologue, côté bourguignon, était Sébastien Chevalier que vous connaissez.

Juste après, on a créé ce qu'on appelait la Fondation de Coopération Scientifique où j'ai été désigné par l'université pour siéger.

J'ai donc eu le plaisir et toute la sensibilité pour suivre ce projet depuis le début, depuis sa genèse et je me suis dit qu'aujourd'hui, il serait bien – parce que j'entends beaucoup de choses - de rappeler un peu l'historique de cette affaire : « Quand est-ce que cela a commencé ? Où en est-on ? Pourquoi s'est-il passé ce qui s'est passé – suite à ce qu'a dit Monsieur Rauch tout à l'heure - ? » Et puis essayer de voir comment s'en sortir.

C'est d'ailleurs pour cela que mes collègues ont monté cette liste « Résister et construire ». Le message est très fort. « Résister », ce n'est pas simplement pour faire de la résistance, c'est au contraire pour alerter la communauté universitaire sur des points de blocage qui nous ont perdu un certain temps pour le développement. Et « construisons » ensemble cette communauté d'universités que nous souhaitons vraiment construire.

J'ai donc choisi de vous faire un petit historique.

La première convention date de 2007. Elle a tout d'abord été signée entre l'UB et l'UFC. À l'époque, c'était le président Fortier côté Ub et la présidente Françoise Bévalot.

Que disait cette convention ? Un partenariat renforcé entre Ub et UFC. On ne parlait pas du tout des autres établissements.

Ensuite, en 2009, on a fait le premier forum PRES. C'était un lieu qui rassemblait l'ensemble de la communauté universitaire, les laboratoires, les responsables des équipes, les établissements, mais pas que les établissements. On voulait toucher l'ensemble. Tout ce travail a donc été fait et je vois le président Bonnin qui se rappelle bien de cette époque.

Ceci a été validé en 2010. Les établissements avaient la volonté d'aller vers un pôle de recherche et d'enseignement supérieur et élargir le périmètre UBFC à d'autres établissements.

Le deuxième forum PRES a eu lieu en 2011. C'est là où on a parlé de l'université fédérale. On n'en a pas beaucoup parlé tout à l'heure, donc je le dis. C'est là la clé de voûte de toute la réussite de la ComUE. On y a passé énormément de temps. Nous étions les premiers, en France, à prononcer ce thème d'université fédérale pour une fédération globale entre l'ensemble des établissements qui composent l'université et nous avons posé le vrai problème de la subsidiarité des établissements qui, aujourd'hui, se trouvent dans le conseil des membres avec une confusion structurelle de décision. Ce fédéralisme, on voulait le pousser très loin.

Lancement de l'école doctorale en 2012, création de la ComUE UBFC en 2015, l'I-Site en 2017, l'intégration de l'ENSAM Cluny en 2018.

Mais au passage, il y a eu le COS, le fameux COS avec la FCS, la Fondation de coopération scientifique. Le COS regroupait l'ensemble des partenaires académiques et des partenaires du monde socio-économique et politique. À un moment, il a même été question de donner la présidence de la FCS à quelqu'un du monde économique.

Aujourd'hui, la Fondation de coopération scientifique, d'après le rapport Strater du ministère, vivra jusqu'en 2020. À partir de 2020, on ne sait pas ce qu'elle va devenir, mais c'est lié au schéma qui va être élaboré.

J'ai essayé d'extraire quelques documents, quelques diapositives du rapport Strater 2018 du ministère pour montrer globalement comment nous sommes vus par le ministère sur l'existant, ceci sans trop de commentaires. On voit bien qu'il y a un potentiel très fort au niveau Bourgogne-Franche-Comté, potentiel qui, à mon avis, n'appelle qu'à être vraiment bien exploité. Cela va d'Auxerre, de Nevers, du Creusot à Besançon, Dijon, Belfort, etc. Le périmètre est assez large, avec un nombre d'étudiants du supérieur qui avoisine globalement les 78 000 étudiants. Je parle bien de l'enseignement supérieur, ce qui veut dire que les BTS sont intégrés. Au niveau académique, on est au voisinage de 50 000 étudiants au global.

Quelques informations très intéressantes extraites également de ce rapport :

On a l'I-Site, on a 3 LabEx, 20 EquipEx, 13 EUF. Dans les dernières states du ministère, en 2014, on avait 381 docteurs diplômés, des nominations, des médailles CNRS, etc.

Si on regarde ce schéma, on voit bien les investissements d'avenir et tout ce qui est fait globalement sur notre territoire Bourgogne-Franche-Comté. On voit l'ensemble des projets, des IDEFI, des LabEx ACTION, etc. Toutes ces choses-là ont démarré à partir de 2010 et cela continue puisque, maintenant, on arrive à décrocher de grands projets d'initiative d'avenir.

Il y a des codes couleur pour les disciplines, avec des grandes disciplines comme Maths-Info, Sciences de la matière, ingénierie, Agro. Les SHS sont en bleu. Vous pouvez chercher globalement, il y en a très peu de représentées par rapport à tous les projets qu'il y a du côté du ministère.

On voit le bilan global : donc un projet I-Site, les Ecoles Universitaires de Recherche, les EquipEx, des IDEFI, biotechnologies, cohortes, infrastructures, IRT, la SATT, etc. Mais cela fait tout de même globalement dix actions coordonnées par un établissement du site, 21 projets pour lesquels plusieurs établissements sont partenaires. Ce qui veut dire que pour la moitié, c'est dans le cadre des établissements de tous les membres du site.

Au total, on en trouve 31 qui font partie des initiatives d'avenir.

Les principes et les méthodes. En termes de principes et de méthodes, il est important d'avoir une grande capacité d'écoute de la communauté universitaire. Et je dis bien de la communauté universitaire dans sa globalité et non pas que les chefs d'établissement. Ce n'est pas que je ne fasse pas confiance aux chefs d'établissement, mais il faut des espaces de discussion pour entendre les remontées, les signaux, les informations, les idées, les propositions de la communauté universitaire.

Les principes clés auxquels nous tenons, avec plusieurs collègues : la solidarité, la parité, la responsabilité, l'éthique, la collégialité, la transparence. Derrière tous ces mots qui paraissent simples, tout à l'heure on a fait allusion au rapport qui a été fait sur ce qui s'est passé et qui pointait un certain nombre de points sur la responsabilité, sur l'éthique, donc toutes ces choses-là. Ces mots-clés ont donc toute leur importance et il est très important de faire attention afin que ce soit vraiment présent dans notre esprit tout à long du développement de ce projet.

« Co-construire », c'est pour cela que, dans notre liste, on a mis : « résister et construire ». D'ailleurs, cette liste ne représente pas que les syndicats, contrairement à ce qui a été dit. Elle est beaucoup plus large que les syndicats. D'autres collègues nous ont rejoints alors qu'ils ne sont pas du tout syndiqués.

On veut une gestion professionnelle, associant toutes les instances d'université, de la programmation, de la gestion administrative claire, fluide, participative et surtout inclusive, de la gestion financière avec de l'efficacité, de la transparence rationnelle utilisée dans une logique d'amélioration continue régulière.

Pour terminer, le prochain mandat sera extrêmement important pour l'avenir de la ComUE. Nous sommes engagés et déterminés à reconstruire ce qui a été fait, à tenir compte des erreurs du passé et essayer de les éviter compte tenu de l'expérience que nous avons eue par le passé. Ceci pour une ComUE solidaire, responsable, respectueuse de l'équilibre des territoires, respectueuse aussi des équilibres au niveau disciplinaire, pluridisciplinaire, une ComUE en synergie avec le monde socio-économique et dynamique à l'international, une ComUE qui respecte ses engagements vis-à-vis de sa communauté, vis-à-vis de l'Etat, vis-à-vis de la Région et vis-à-vis de ses partenaires.

Je voudrais terminer par cette phrase de Jean-Jacques Rousseau dans le Contrat social. C'est phras a déjà été prononcée lors du premier forum du PRES 2009 par nos anciens présidents, Claude Condé, à l'époque : « Chacun, abandonnant une part équivalente de sa liberté en retirera une plus grande par l'expression et la reconnaissance de la volonté générale »

Jean-Jacques Rousseau, Le Contrat Social ».

Je vous remercie.

M. Grevey. - Merci, Monsieur Barakat, pour ce *timing* parfait.

Est-ce qu'il y a des questions ?

En général, la première question est toujours difficile. On l'a vu tout à l'heure.

Monsieur Vigreux.

M. Vigreux. - Merci beaucoup pour votre exposé.

En vous écoutant, j'ai cru que vous étiez candidat à la présidence d'UBFC. J'aimerais que l'on revienne sur le CAC, sur sa fonction et ses enjeux. Le CAC, c'est sur la formation, c'est sur la recherche, c'est sur la valorisation et j'aimerais avoir votre avis sur comment peut fonctionner le CAC à partir de 2020 jusqu'à la suite et comment il va s'intégrer dans UBFC.

En fin de compte, quel rôle voyez-vous pour chacun d'entre nous dans ce conseil académique ?

M. Barakat. - Il y a peut-être eu un glissement linguistique, mais je suis candidat à la présidence du CAC et je n'ai pas du tout la prétention de candidater à la présidence de la ComUE puisque le président de la ComUE est déjà désigné. Il n'y a aucun souci de ce côté-là.

Néanmoins, il est extrêmement important – regardez nos statuts, regardez le fonctionnement – de conserver le lien et la synergie qui doivent exister avec le CAC en tant qu'entité, donc le juridique constitutionnel de la ComUE où le périmètre est clairement identifié. On parle de formation-recherche, mais regardez tout ce qu'il y a derrière la formation. Il y a l'alternance, l'apprentissage, la vie étudiante, les partenariats socio-économiques, les relations internationales, les masters internationaux, donc plein de dossiers.

Derrière la recherche, c'est pareil, avec l'international, les projets internationaux, les projets européens, etc., donc toute cette dynamique.

Venir aujourd'hui et vous dire : « voilà comment on va s'organiser » signifierait que nous sommes toujours dans la logique du passé et je souhaite qu'on se tourne vers l'avenir.

J'ai dit que notre approche était une approche par projets et, dans un premier temps, on pose le cadrage. Le cadrage est clair, c'est la formation, la recherche et tout ce qui va avec, une équipe projets, des interactions avec l'ensemble des représentants des établissements, des collectivités, etc. Nous avons aujourd'hui un CAC qui est pluriel, avec des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des représentants du monde socio-économique, des personnalités extérieures, etc.

On va donc mettre des axes stratégiques par rapport au conseil académique. Je ne peux pas, aujourd'hui, venir vous dire ce que l'on va faire. Sinon, cela voudrait dire que cela a déjà été décidé en conseil des membres et que je viens seulement vous le raconter. Cela n'aurait aucun sens.

Est-ce que j'ai répondu à la question ?

M. Vigreux. - Oui, je vous remercie.

M. Grevey. - Est-ce qu'il y a une autre question ?

M. Rauch. - J'ai la même question : comment allez-vous faire pour essayer d'échapper aux stratégies d'empêchement qui ont conduit à la situation que nous avons connue ? Est-ce que vous avez une solution ? Est-ce que vous avez une modification des statuts dans la tête ? Est-ce que vous avez déjà préparé quelque chose ?

M. Barakat. - La première stratégie de contournement, c'est ma candidature aujourd'hui. C'est la première stratégie parce qu'elle n'était pas attendue.

Deuxièmement, j'ai siégé pendant 8 ans au conseil d'administration de l'université de Franche-Comté, de 2012 à 2020. J'ai ainsi eu l'occasion d'observer, en tant qu'élu, tout le fonctionnement et tous les dysfonctionnements que nous avons eus pendant cette période de 2012 à 2020. Il y avait effectivement le conseil des membres qui dépassait un peu son périmètre qui avait pourtant été clairement défini au départ et le conseil académique devenait fatalement une chambre d'enregistrement de décisions.

Je me rappelle bien d'un terme utilisé et cela a apparemment été utilisé également au ministère : nous avons une ComUE hors sol. Cela a été dit par Nicolas Chaillet, cela a été dit par le président Jacques Bahi, etc.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les décisions tombaient du ciel, qu'elles étaient prises indépendamment de la base pour remonter et, après, on venait au CAc et on se rendait compte que ces idées, ces projets n'étaient pas partagés. Ils n'étaient pas débattus. Quant à leur mise en œuvre au niveau des composantes des établissements, cela ne peut pas fonctionner.

Il se trouve que je suis aussi un simple enseignant-chercheur, responsable d'une formation de licence professionnelle au sein d'une composante et je peux vous assurer, puisque certains d'entre vous sont également responsables de formation, que l'information qu'on a de la ComUE, l'information génératrice de dynamiques, de synergies, on ne la voit pas, on ne l'a pas.

Pourquoi ? Justement parce que cette ComUE est hors sol, elle n'est pas en prise avec sa communauté. Et si on continue comme cela – et c'est le message que je voudrais vraiment faire passer aujourd'hui -, je vous assure que nous sommes sérieusement menacés et que nous allons vers l'échec.

Je profite de cette tribune pour vous le dire. Il est très important d'avoir une véritable démarche de projet ancrée au niveau des équipes, ancrée au niveau des directions des laboratoires, ancrée au niveau

de l'ensemble des services avec les partenaires et remonter les idées, les propositions au niveau du CAc. Au niveau du CAc, c'est la seule stratégie de contournement pour les décisions qui vont être hypothéquées par le conseil des membres.

Je n'ai rien contre le conseil des membres. Si, demain, je suis élu, je devrai travailler avec le conseil des membres. Mais je devrai absolument leur dire que nous avons un CAc et que, dans ce CAc, il y a des commissions et que, dans ces commissions, il a été décidé telle et telle chose. C'est pour cela que j'ai parlé tout à l'heure d'une véritable approche de projet, en particulier des projets innovants.

Qui dit projet innovant - je suis désolé de le dire parce que je sais que c'est un peu ma spécialité - dit risque de dépassement de coût, risque de dépassement de délais et surtout risque d'échec technique. Ce qui veut dire que nous risquons d'échouer. Il faut donc absolument que toutes les stratégies soient débattues dans les commissions, décidées au CAc, mais surtout concertées avec la communauté universitaire.

M. Rauch. - Dans votre présentation, vous avez dit que vous étiez en charge des relations avec la ComUE à partir de 2012, dans l'équipe de Monsieur Bahi. C'est cela ?

M. Barakat. - Non. En 2008, j'ai été élu vice-président de l'université de Franche-Comté en tant que CEVU. Et en 2008, Claude Condé m'a désigné comme chargé de mission du PRES Bourgogne-Franche-Comté, ceci jusqu'en 2012.

C'est lors de cette période qu'il y a eu la conception et les premiers projets LabEx, EquipEx, le lancement de l'université fédérale Bourgogne-Franche-Comté et la Fondation de coopération scientifique.

De 2012 à 2020, j'ai été membre élu du conseil d'administration de l'UFC et, pour une partie, j'ai été membre élu à la Fondation de coopération scientifique jusqu'à la fin de mon mandat. Je crois que c'était en 2014 ou 2015 que j'ai eu mon mandat à la FCS.

Mais j'ai observé toute la construction, la conception, le lancement des projets IdEx 1 et IdEx 2, la construction des pôles, les collégiums, le Polytechnicum, etc.

M. Rauch. - Je faisais également partie des deux bus de Besançon pour Dijon lors du PRES Bourgogne-Franche-Comté, avec Françoise Bévalot et Madame la présidente de l'université de Bourgogne.

M. Barakat. - Sophie Béjean.

M. Rauch. - On a donc effectivement participé depuis longtemps à toute cette construction et on souhaite la voir aboutir, mais...

M. Barakat.- Mais elle était participative.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a une autre question ?

Est-ce que tout le monde est bien sûr qu'il n'y a pas d'autres questions ?

S'il n'y a plus de questions, je vais remercier Monsieur Barakat.

M. Barakat.- Merci Monsieur le Président.

M. Grevey.- Je vais vous proposer de passer au vote.

Pour le vote, comme vous l'a expliqué Madame Bourhis, nous allons commencer par le dernier rang en essayant de tourner dans un sens prédéterminé pour monter d'un côté et descendre de l'autre.

Je ne sais pas qui va partir en premier, si c'est Monsieur El Naboulsi ou notre étudiant en médecine dont j'ai oublié le nom, il ne m'en voudra pas. Ce sera le premier qui se lèvera qui définira le sens du parcours.

(L'assemblée procède au vote à bulletin secret).

(Il est procédé au dépouillement en présence de deux assesseurs : M. Charles Lefebvre et Mme Wiam Bama).

M. Grevey.- Vous avez les résultats sur le tableau :

38 voix pour Monsieur Chamagne, 23 voix pour Monsieur Barakat et 3 nuls.

Monsieur Chamagne est élu puisque la majorité était à 32.

Félicitations à Monsieur Chamagne.

(Applaudissements).

Nous allons clore la séance dès à présent.

Je vous informe que le prochain CAC se tiendra à Dijon, la semaine prochaine, le premier CAC en formation normale.

M. Saussereau.- La date et l'heure ?

M. Grevey.- Un CAC restreint mercredi à 14 heures, restreint aux enseignants-chercheurs des collèges A et B. Le CAC plénier se tiendra à 14 h 30.

Mme Lancien.- Est-ce qu'il serait possible que ce soit aussi en visio pour ceux qui ne peuvent pas venir ? Même s'ils n'ont pas le droit de vote.

M. Grevey.- On va regarder puisqu'on sera *a priori* dans la salle Multiplex, à Dijon, sur le campus. Je ne sais pas si on peut le faire. Si on peut, on le fera.

Peut-être qu'un peu plus tard, on passera en visio en totalité. On va commencer à travailler tout cela. Il y a quelques personnes qui préfèrent travailler en présentiel pour l'instant.

Je vous souhaite une bonne continuation. Merci pour votre engagement et bon travail.

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 47).

Dominique GREVEY

Président UBFC

